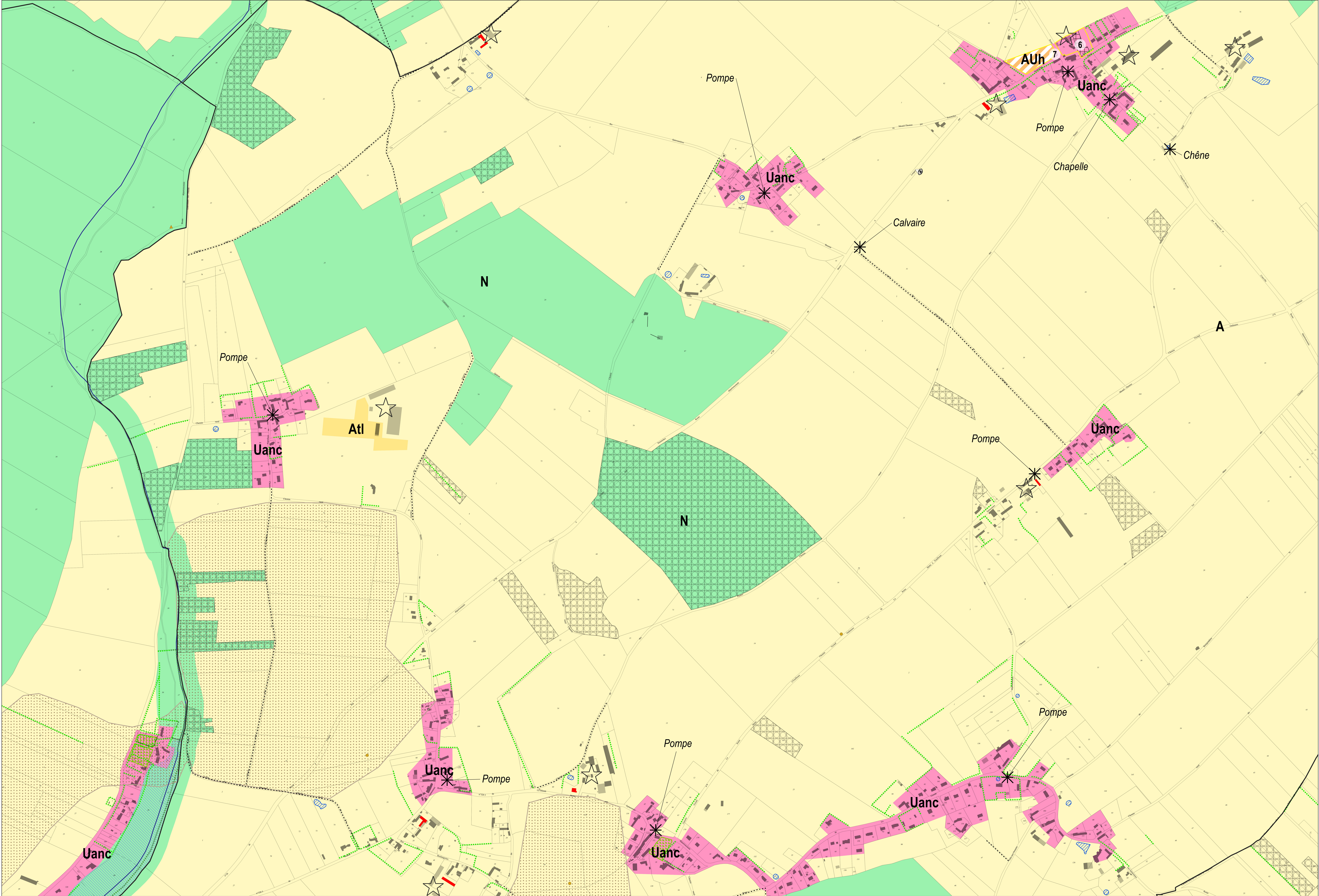




DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR

Communauté de Communes des Forêts du Perche

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLAN DE ZONAGE
Pièce n°6j2
Plan partiel
LE MESNIL-THOMAS

1:3 000

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Document arrêté le :
Document approuvé le :

Logo Inespaces

Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
Tél : 01 64 61 66 24

- Zones et secteurs**
- Uanc : zone urbaine en assainissement non collectif
 - AUh : zone à urbaniser (vocation dominante d'habitat)
 - A : zone agricole
 - Atl : secteur agricole de tourisme et de loisirs
 - N : secteur naturel support de continuités écologiques

- LEGENDE**
- Emplacement réservé
 - Secteur soumis aux Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L151-11 du CU
 - Elément protégé au titre du L113-1 du CU
 - Espace Boisé Classé
 - Eléments protégés au titre des articles L151-19 et L151-23 du CU
 - Elément bâti remarquable
 - Vue remarquable
 - Hale (niveau 1 - inarrachable)
 - Hale (niveau 2 - soumis à compensation)
 - Espace vert paysager
 - Mare, étang et plan d'eau
 - Cours d'eau
 - Eléments à conserver au titre du L151-38 du CU
 - Cheminement
 - Zones à risques
 - Zone inondable
 - Secteur ayant fait l'objet d'une forte exploitation de carrières
 - Zone de risque de carrières
 - Zone de risque de cavités naturelles
 - Autres informations
 - Centre d'exploitation agricole en activité

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
6	Espace paysager comprenant un parc de stationnement	Commune du Mesnil-Thomas	1562
7	Aménagement du carrefour	Conseil Départemental	158